

Café-restaurant de Plan-Cerisier 1921 Martigny-Croix



www.cours-revivre.ch



A qui s'adresse le cours?

Le cours est destiné à toute personne séparée, qui vit actuellement un divorce ou qui est déjà divorcée depuis peu ou longtemps.

En quoi consiste le cours Revivre?

Le cours donne à toute personne séparée ou divorcée l'occasion de discuter des défis auxquels elle est confrontée. Il propose des outils pratiques.

Thèmes abordés :

- Faire face aux conséquences de la séparation et du divorce
- L'importance d'une bonne communication
- Le pardon
- Les questions juridiques liées au divorce
- Rester de bons parents
- Être seul/e, reconstruire une nouvelle vie

Comment le cours se déroule-t-il?

Chaque soirée commence par un temps d'accueil. L'enseignement est donné par des personnes ayant vécu un divorce. Il est suivi de petits groupes de discussion. Nous sommes heureux de vous inviter au cours Revivre organisé à Martigny-Croix au printemps 2018.

Organisation

Chaque soirée commence à 19h30 et se termine vers 22h00.

Dates du cours 2018 : les vendredis

- ▶ 16 mars ▶ 23 mars ▶ 6 avril ▶ 13 avril
- ▶ 20 avril ▶ 27 avril ▶ 4 mai

Inscription et informations auprès de :

Françoise Gay - frankie.63@windowslive.com - 079 250 29 12

Marie-Pascale Zufferey - zuffmp@netplus.ch - 079 531 49 53

Clément Délétroz - clement.deletroz@bluewin.ch - 078 805 35 51

Chanoine Bernard Gabioud - bernardgabioud@gsbernard.ch-078 852 44 58

Texte

Le coût, qui inclut les 7 soirées, les repas et le matériel, est de 220.-

La question financière ne doit pas être un obstacle. N'hésitez pas à nous contacter, nous chercherons ensemble une solution. A la réception de votre inscription, nous vous enverrons un bulletin de versement. Votre règlement validera votre inscription.